



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

08 août 2012

Bilan 2011 d'épuration des eaux usées

Toutes les STEP construites – Le réseau reste à améliorer

(IVS).- Toutes les stations d'épuration (STEP) communales nécessaires pour le traitement des eaux usées en Valais sont en exploitation depuis janvier 2011. Toutefois trop d'eaux claires parasites continuent de perturber leur fonctionnement. Le défi sera d'assurer le financement à long terme de cette infrastructure. Le bilan 2011 élaboré par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SPE) se veut un outil à l'intention des communes et des exploitants de STEP ; il leur permet d'optimiser le fonctionnement de leurs installations d'assainissement.

Après 50 ans d'efforts pour la protection des eaux, cette année anniversaire permet au Service de la protection de l'environnement (SPE) de tirer un bilan.

Assurer le financement à long terme

Près de 2 milliards de francs suisses ont été investis pour l'assainissement des eaux usées valaisannes, dont plus de 300 millions de subventions cantonales. L'ensemble de ces travaux permet un taux de raccordement de 98.2% de la population permanente. La dernière grande STEP a été mise en exploitation en 2011. Avec 77 STEP, le parc des stations d'épuration est maintenant complet.

Le maintien de ce patrimoine nécessite un financement qui n'est à ce jour pas assuré. Promouvoir le développement durable, c'est donc planifier l'ajustement des taxes relatives à l'assainissement pour faire face à ces charges financières futures.

Bilan d'épuration 2011

Le bilan 2011 d'épuration des eaux usées a été établi sur la base des mesures et analyses effectuées par les exploitants, résultats vérifiés par des pointages réguliers du SPE. Similaire à 2010, le taux d'épuration se traduit par un abattement de 95.9 % de la matière organique biodégradable et de 86.4 % du phosphore entre l'entrée et la sortie des STEP.

Le taux de nitrification de 86 % est en régression par rapport aux années précédentes et ne correspond pas aux exigences de l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux). Ce résultat est dû à la surcharge de certaines STEP.

Pour faire face à l'augmentation de la population et pour améliorer le traitement de l'azote, d'importants travaux d'extension sont en cours sur les STEP de Bagnes-Le Châble, Martigny, Vionnaz et Zermatt.



Trop d'eau claire parasite

Les eaux usées domestiques restent fortement diluées par des eaux claires parasites provenant notamment de fontaines, drainages et inétanchéité du réseau : plus de la moitié des eaux (52 %) arrivant en permanence aux STEP sont des eaux claires, ce qui est notablement supérieur à la moyenne suisse (32 %). Ces eaux froides et non polluées perturbent le traitement des eaux usées et entraînent des surcoûts inutiles d'exploitation.

Des efforts importants restent à entreprendre par les communes pour finaliser l'étude des 35 « Plan Général d'Evacuation des Eaux » (PGEE) en cours. Et surtout pour mettre en œuvre les mesures identifiées par ces PGEE afin d'éliminer les eaux claires parasites véhiculée inutilement par les réseaux d'assainissement.

Diminution des rejets de micropolluants

La lutte contre les rejets de substances de synthèse, présentes à de très faibles concentrations, reste une priorité tant au niveau fédéral que cantonal.

La modification de la loi sur la protection des eaux (LEaux) actuellement en consultation, propose un financement conforme au principe de causalité pour subventionner les équipements supplémentaires nécessaires au traitement de ces polluants. En Valais, quatre grandes STEP domestiques de la vallée du Rhône pourraient être concernées par cette future loi.

En parallèle, la mise en œuvre de la stratégie convenue avec les industries chimiques valaisannes permet d'observer dans le Rhône une très nette diminution des rejets de substances phytosanitaires d'origine industrielle depuis 2006. Pour les principes actifs pharmaceutiques, les efforts importants des industries commencent à porter leurs fruits.

Un outil de gestion à l'intention des communes

Le rapport du bilan 2011 présente en détail les résultats obtenus par les 65 principales STEP du Valais. Il permet à chaque exploitant de comparer la performance de son installation avec les autres STEP sur la base d'indicateurs.

Ce rapport permet par conséquent aux communes d'identifier et de mettre en œuvre leur potentiel d'amélioration dans le domaine de l'assainissement.

Note aux rédactions

Le rapport complet peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.vs.ch/eau, rubrique « Etudes et rapports »

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Pierre Mange ou Daniel Obrist - Service de la protection de l'environnement - 027 606 31 74 ou 38